

# MAGAZINE DU CSA



## Information sur la Sécurité Alimentaire au Mali



- Répondre à l'urgence, renforcer la résilience

- Bilan des Actions 2025

- Perspectives Stratégiques 2026

N° 02/mars 2026



PRESIDENCE  
DE LA REPUBLIQUE  
DU MALI



**19 régions,  
1 district,  
un seul objectif**

**le Mali sans faim !**

[www.csa.gouv.ml](http://www.csa.gouv.ml)

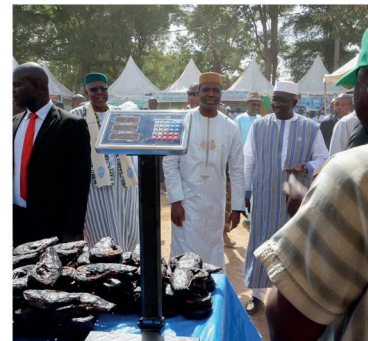
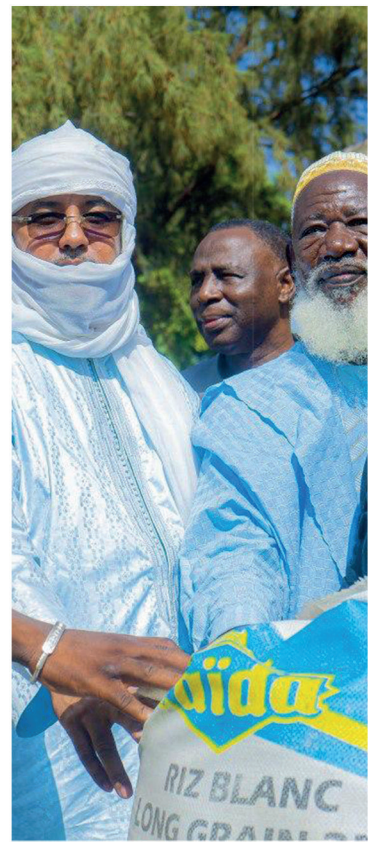
Suivez-nous   

# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	<b>6</b>
<b>MOT DU MINISTRE/COMMISSAIRE</b>	<b>7</b>
<b>PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE DU CSA</b>	<b>8</b>
<b>(AVASAN)</b>	<b>9</b>
<b>LE CSA AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE NATIONALE</b>	<b>10</b>
<b>LES ACTIONS PHARES MENEES EN 2025</b>	<b>11</b>
<b>LE PLAN NATIONAL DE RÉPONSE 2025</b>	<b>12</b>
<b>COMPOSANTES DU PNR 2025</b>	<b>15</b>
<b>DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DES INTERVENTIONS</b>	<b>15</b>
<b>MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDEVABILITÉ</b>	<b>15</b>
<b>IMPACTS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE 2025</b>	<b>15</b>
<b>LA FACILITÉ ALIMENTAIRE MALIENNE</b>	<b>16</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE LA FACILITÉ ALIMENTAIRE</b>	<b>16</b>
<b>LA VENTE DES DENRÉES À PRIX SOCIAL</b>	<b>18</b>
<b>COOPÉRATION ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX</b>	<b>19</b>
<b>PARTENARIATS BILATÉRAUX ET APPUIS STRATÉGIQUES</b>	<b>19</b>
<b>LE PROJET PRÉSIDENTIEL BRIGADE VERTE</b>	<b>20</b>
<b>CADRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX</b>	<b>21</b>
<b>PLAIDOYER ET DIALOGUE STRATÉGIQUE</b>	<b>22</b>
<b>PERSPECTIVES STRATÉGIQUES 2026</b>	<b>25</b>
<b>PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES POUR 2026</b>	<b>24</b>
<b>AGENDA INSTITUTIONNEL 2026</b>	<b>24</b>

# SIGLES SIGNIFICATIONS

<b>ACF :</b>	Action Contre la Faim
<b>AVASAN :</b>	Agence de Veille et d'Alerte en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>CCSA :</b>	Comité Communal de Sécurité Alimentaire
<b>CCSPPSA :</b>	Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire
<b>CLSA :</b>	Comité Local de Sécurité Alimentaire
<b>CMC :</b>	Commission Mixte de Concertation
<b>CNSA :</b>	Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>CNSANPS :</b>	Conseil National de Sécurité Alimentaire, de la Nutrition et de Protection Social
<b>CRSA :</b>	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
<b>CSA :</b>	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
<b>CT :</b>	Comité Technique
<b>DAG :</b>	Distribution Alimentaire Gratuite
<b>DAPPSE :</b>	Département Analyse Prospective, Planification et Suivi-Évaluation
<b>DGMP :</b>	Direction Générale des Marchés Publics
<b>DNSA :</b>	Dispositif National de Sécurité Alimentaire
<b>DPPAM :</b>	Direction des Projets PAM
<b>ENSAN :</b>	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>FAM :</b>	Facilité Alimentaire Malienne
<b>FCP :</b>	Fonds Commun des Partenaires
<b>FSA :</b>	Fonds de Sécurité Alimentaire
<b>ISAN :</b>	Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>ODD :</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG :</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>OPAM :</b>	Office des Produits Agricoles du Mali
<b>PAM :</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PBVE :</b>	Projet Brigade Verte pour l'Emploi et pour l'Environnement
<b>PDI :</b>	Personnes Déplacées internes
<b>PNR :</b>	Plan National de Réponses
<b>PO :</b>	Plan Opérationnel
<b>POINSAN :</b>	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>ProSAR :</b>	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience
<b>UGP :</b>	Unité de Gestion du Projet



# EDITO

**D**ans un contexte national marqué par des défis multiformes, notamment climatiques, économiques et sécuritaires, la question de la sécurité alimentaire demeure une priorité stratégique pour l'État du Mali. Garantir à chaque citoyen un accès durable à une alimentation suffisante, saine et nutritive constitue en effet pour l'État un enjeu majeur de stabilité sociale, de cohésion nationale et de développement humain. Cet engagement de l'État hautement assumé, se traduit par une mobilisation accrue de ressources à travers le budget national.

C'est dans le cadre de la concrétisation de cette mission nationale que le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), bras opérationnel de l'État dans la prévention et la gestion de l'insécurité alimentaire, procède, chaque année, à la mise en œuvre du Plan National de Réponse à l'Insécurité Alimentaire (PNR). Cet instrument, qui constitue un maillon essentiel de notre Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA), se décline en actions coordonnées, adaptées et fondées sur une analyse rigoureuse de données fiables. Ainsi, pour l'année 2025, à travers des mécanismes divers, tel que les distributions gratuites, la stabilisation des prix, les ventes à prix social, les actions de résilience et de relèvement, le CSA a su contribuer de façon significative à atténuer l'impact des chocs sur les ménages les plus vulnérables.

Pour mieux partager et mieux faire connaître ses activités, le CSA s'est outillé d'un Magazine d'information qui est à sa deuxième parution. À travers cette publication, le CSA entend réaffirmer son engagement en faveur de la transparence, de la redevabilité et du dialogue institutionnel avec l'ensemble des partenaires, au service d'une sécurité alimentaire durable au Mali.

Ce second numéro du Magazine du CSA rend compte, de manière synthétique et documentée, des principales actions menées au cours de l'année 2025, tout en mettant en lumière les partenariats stratégiques qui ont soutenu l'effort national. Il ouvre également une réflexion sur les perspectives 2026, orientées vers le renforcement de la résilience, l'amélioration du ciblage et la consolidation des mécanismes de gouvernance.



**Redouwane AG MOHAMED ALI**

*Ministre, Commissaire à la Sécurité Alimentaire (CSA)*

## MOT DU MINISTRE COMMISSAIRE

*Chers compatriotes, chers partenaires,  
chers lecteurs et lectrices,*

L'année 2025 a été indéniablement une période d'intense mobilisation pour le Gouvernement de la République du Mali dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Face à la persistance de vulnérabilités, tant structurelles que conjoncturelles, l'État a réaffirmé son engagement à protéger les populations les plus exposées à travers des interventions multiformes, tout en préparant des réponses dans la durée.

Sous l'impulsion et la clairvoyance de SE le Général d'Armée, Assimi GOITA Président de la Transition, chef de l'État, le Plan National de Réponse à l'Insécurité Alimentaire 2025 a été mis en œuvre grâce à une mobilisation financière significative. Il a bénéficié d'une coordination renforcée entre les services de l'État, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers. Les interventions menées ont permis de soulager des milliers de ménages, à travers des distributions gratuites, des ventes subventionnées et des actions ciblées de résilience.

Au-delà de l'urgence, notre ambition demeure de consolider les bases d'une sécurité alimentaire durable, fondée sur la prévention, l'anticipation et le renforcement des capacités locales. À cet égard, les mécanismes de suivi, d'évaluation et de redevabilité occupent une place centrale dans l'action du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

À l'orée de l'année 2026, je formule mes vœux les meilleurs de bonne et d'heureuse année à l'endroit de nos partenaires dont je salue l'engagement constant et à qui je réaffirme la disponibilité du CSA à poursuivre une coopération constructive, alignée sur les priorités nationales et orientée vers des résultats mesurables au bénéfice des populations.



## PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DU CSA

### *Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire*

Créé pour répondre aux situations de vulnérabilité alimentaire, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) est l'organe central de l'État chargé de la coordination, de la planification et du suivi des interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali.

A cet effet, le CSA agit à la fois dans une logique d'urgence, de prévention et de résilience, en s'appuyant sur des outils d'analyse reconnus et des partenariats solides. Principales missions :

- Assurer la coordination du Dispositif National de Sécurité Alimentaire ;
- Élaborer et mettre en œuvre les plans nationaux de réponse ;
- Contribuer à la stabilisation des marchés alimentaires ;
- Appuyer les initiatives de renforcement des moyens d'existence ;
- Garantir la transparence et la redevabilité des interventions publiques.

Le CSA intervient sur l'ensemble du territoire national, en lien étroit avec les autorités administratives, les services techniques déconcentrés et les acteurs humanitaires et de développement.

# CREATION DE L'AGENCE DE VEILLE ET D'ALERTE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (AVASAN)

Dans l'objectif de renforcer ses capacités d'analyse, de prévention et de riposte sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Gouvernement du Mali a procédé à la création par Décret n°2024-0581/PT-RM du 28 juin 2024, au sein du Dispositif National de Sécurité Alimentaire, d'une nouvelle structure dénommée Agence de Veille et d'Alerte en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, en abrégé AVASAN.

L'AVASAN est issue de la fusion du Système d'Alerte Précoce (SAP), créé en 1986 et de l'Observatoire du Marché Agricole (OMA), créé en 1998. Elle est rattachée au Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et son siège est établi à Bamako, avec des antennes régionales à travers le territoire national.

Au titre de ses attributions, l'AVASAN a pour missions principales :

- De suivre en permanence la situation alimentaire et nutritionnelle du pays ;
- De recueillir, analyser et diffuser les informations y relatives ;
- Et d'émettre des alertes sur l'imminence ou les risques de survenance de crises ou de difficultés alimentaires et nutritionnelles dans une ou plusieurs parties du territoire national.

A ce titre, l'Agence est chargée :

- D'exercer, en permanence, une surveillance sur la situation alimentaire et nutritionnelle par des études, des enquêtes et des évaluations ;
- De collecter, d'analyser, de traiter et de diffuser les informations et données sur la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- D'identifier les zones et les populations affectées ou susceptibles d'être affectées par des crises ou des difficultés alimentaires et nutritionnelles ;
- De recommander au Gouvernement les mesures et actions permettant d'anticiper ou de faire face aux crises ou des difficultés alimentaires et nutritionnelles ;
- De concevoir et mettre en œuvre des actions de formation et de sensibilisation en vue de renforcer la résilience des populations face aux difficultés alimentaires et nutritionnelles ;
- De développer des rapports de coopération ou de partenariat avec des organismes et institutions exerçant des missions similaires en Afrique et dans le monde....

Chaque année, l'AVASAN conduit des enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire dont les données, combinées à celles générées par d'autres processus au sein du dispositif, permettent d'évaluer les effectifs et de localiser les personnes en situation de détresse alimentaire ou sujettes à la dégradation de leurs moyens d'existence.

# LE CSA AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE NATIONALE

## *Le CSA dans le Dispositif National de Sécurité Alimentaire*

Le Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) constitue le cadre de référence de la politique publique en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires au Mali. À ce titre, le CSA en assure la coordination stratégique et opérationnelle en reposant son action sur :

- L'analyse régulière de la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- La concertation interinstitutionnelle ;
- La complémentarité entre actions d'urgence et de développement ;
- L'alignement sur les stratégies nationales et régionales.

En collaborant étroitement avec les partenaires techniques et financiers, le CSA veille à la cohérence des interventions, à l'optimisation des ressources mobilisées et à l'impact réel des actions sur les populations bénéficiaires.

## LES ACTIONS PHARES MENEES EN 2025

### *Année 2025 : une réponse nationale structurée face à l'insécurité alimentaire*

L'année 2025 a été marquée par une intensification des efforts de l'État malien pour faire face aux multiples défis de l'insécurité alimentaire, tels que la volatilité des marchés, les aléas climatiques, les contraintes d'accès physique à certaines zones... Dans ce contexte peu favorable, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) a tout de même assuré la coordination et la mise en œuvre de réponses adaptées, fondées sur les priorités nationales.

Les interventions menées ont reposé sur une approche intégrée combinant :

- Des actions d'assistance alimentaire d'urgence ;
- Des mécanismes de stabilisation de l'accès économique aux denrées ;
- Des initiatives de renforcement de la résilience des ménages.

Cette approche a permis de répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables tout en amorçant des dynamiques de relèvement durable.



## ***Le Plan National de Réponse à l'Insécurité Alimentaire 2025***

Le Plan National de Réponse (PNR) 2025 constitue le principal instrument de l'État pour atténuer l'impact de l'insécurité alimentaire sur les ménages vulnérables. Élaboré sur la base des analyses du Cadre Harmonisé et des données sectorielles, il a été officiellement lancé le 12 août 2025, sous l'autorité de SE le Général d'Armée, Assimi GOITA Président de la Transition, Chef de l'Etat.

### **Objectifs du PNR 2025**

- Réduire l'impact de la période de soudure sur les ménages vulnérables ;
- Préserver les moyens d'existence des populations affectées ;
- Stabiliser l'accès aux denrées alimentaires de base ;
- Contribuer à la prévention des crises alimentaires aiguës.

Le PNR 2025 s'inscrit dans une logique de complémentarité entre actions d'urgence et mesures structurelles.

### **Au titre de l'assistance alimentaire :**

- Dans le cadre du PNR, 1 440 712 personnes ont bénéficié d'une Distribution Alimentaire Gratuite (DAG) par l'Etat sur 1 470 114 personnes identifiées de la phase 5 à pire, soit 98 % de la cible. Les quantités distribuées portent sur 18 689 tonnes de céréales sur une prévision de 18 960 tonnes, soit 98,57 %.
- 6000 ménages ont bénéficié de la vente de 500 tonnes de céréales à prix social dans le cadre du mécanisme de facilité alimentaire malienne dans les six communes de Bamako.
- 5740 tonnes de céréales ont été distribuées pour répondre aux multiples sollicitations des personnes vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire (Personnes Déplacées Internes-PDI, réfugiées, inondées).
- S'agissant des partenaires techniques et financiers, la République Populaire de Chine a octroyé 1 127 990 570 FCFA, ce qui a permis d'acheter 2 500 tonnes de céréales pour renforcer l'aide alimentaire ;

la FAO a assisté 22 050 personnes sous forme de transferts monétaires et le PAM, à travers l'assistance alimentaire, a apporté un appui à 660 000 personnes.



## COMPOSANTES DU PNR 2025

### *Une architecture opérationnelle en trois composantes*

#### **1. Assistance alimentaire gratuite**

Cette composante a permis la mise à disposition de vivres au profit des ménages les plus vulnérables, identifiés à travers des mécanismes de ciblage validés au niveau national et local. Les distributions ont été organisées en lien avec les autorités administratives et les services techniques déconcentrés.

Au titre de l'assistance alimentaire, sur 1 470 114 personnes identifiées de la phase 5 à pire, 1 440 712 personnes ont bénéficié d'une Distribution Alimentaire Gratuite (DAG) de l'Etat, soit 98 % de la cible. Les quantités distribuées ont porté sur 18 689 tonnes de céréales sur une prévision de 18 960 tonnes, soit 98,57 % En plus, 5740 tonnes de céréales ont été distribuées pour répondre aux multiples sollicitations des personnes vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire (PDI, réfugiées, inondations).

#### **2. Vente subventionnée et accès économique**

Afin de soutenir les ménages fragilisés qui ne relèvent pas de l'assistance gratuite, des opérations de vente de céréales, essentiellement du riz, à prix subventionné ont été mises en œuvre. Ces mécanismes ont contribué à atténuer la pression sur le pouvoir d'achat des ménages.

#### **3. Renforcement de la résilience**

Le volet résilience du PNR a soutenu des activités génératrices de revenus et des actions de protection des moyens d'existence, notamment dans les secteurs agricoles, pastoral et piscicole. C'est ainsi que, 10714 tonnes d'aliments poisson ont été distribuées sur 200, 89 tonnes prévues, soit un taux de réalisation de 55%.

#### **Les réalisations du CSA sont les suivantes :**

- 10714 tonnes d'aliments poisson ont été distribuées sur 200, 89 tonnes prévues, soit un taux de réalisation de 55%.
- 9 sites sur une prévision de 10 ont été aménagés en infrastructures hydro-agricoles, de stockage et de traitement. Ils couvrent chacun une superficie de 120 hectares clôturée en grillage. Chaque site est doté de 4 forages équipés, 2 châteaux d'eau de 20 m<sup>3</sup>, 45 bornes d'arrosage, 16 bassins de réception d'eau, 1 périmètre maraîcher de 5 hectares et 1 loge technique ;
- 1201 hectares de terres dégradées sur 1250 ont été restaurées à travers l'enrichissement en gommier et la réalisation de demi-lunes, soit un taux de réalisation de 97,64%.
- 15 coopératives sur 25 ont été appuyées en kits d'intrants agricoles et petits matériels de travail, soit un taux de réalisation de 56,52%.

## DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DES INTERVENTIONS

### *Une couverture nationale adaptée aux réalités locales*

Le déploiement des actions du PNR 2025 a pris en compte les spécificités régionales et les niveaux différenciés de vulnérabilité. Les interventions ont été prioritairement orientées vers les zones identifiées comme à risque élevé d'insécurité alimentaire.

Les missions de terrain conduites par le CSA ont permis :

- D'assurer le suivi effectif des opérations ;
- De renforcer la coordination avec les autorités régionales et locales ;
- De recueillir les retours des communautés bénéficiaires.

Cette proximité avec le terrain a constitué un levier essentiel pour améliorer l'efficacité et la crédibilité des interventions publiques.

## MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDEVABILITÉ

### *Suivi, transparence et redevabilité*

Le CSA a accordé une attention particulière aux mécanismes de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre en 2025. Des dispositifs de contrôle et de supervision ont été déployés afin de garantir la conformité des opérations aux normes établies.

Les principaux axes du suivi ont porté sur :

- La traçabilité des vivres et des ressources mobilisées ;
- Le respect des critères de ciblage ;
- La qualité de la distribution et de l'accès aux bénéficiaires.

Ces mécanismes ont contribué à renforcer la confiance des partenaires et des populations dans l'action publique.

## IMPACTS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE 2025

### *Résultats obtenus et enseignements tirés*

Les actions menées en 2025 ont permis d'atténuer les effets de l'insécurité alimentaire sur des milliers de ménages à travers le pays. Elles ont également mis en évidence plusieurs enseignements structurants pour l'avenir, notamment :

- La nécessité de renforcer l'anticipation des crises ;
- L'importance d'un ciblage affiné et équitable ;
- La valeur ajoutée de la coordination interinstitutionnelle ;
- Le rôle central du suivi terrain dans l'efficacité des réponses.

Ces enseignements constituent une base essentielle pour l'amélioration continue des interventions du CSA et l'orientation des priorités stratégiques pour les années à venir.



# LA FACILITÉ ALIMENTAIRE MALIENNE



## *Objectif de la FAM*

La FAM vise à garantir l'accès alimentaire et nutritionnel aux populations maliennes, tout en mobilisant des ressources additionnelles et endogènes, sur la base d'un principe de solidarité et de responsabilité collective à travers trois grandes composantes qui sont :

- Mobilisation des ressources suffisantes ;
- Diversification et adaptation des réponses aux besoins des groupes vulnérables (Distribution Alimentaire gratuite, cash transfert, vente à prix social) ;
- Développement des mesures de reconstitution, de protection des moyens d'existence et de la résilience.

En 2025, la FAM a contribué à réduire la pression économique sur de nombreux ménages, tout en soutenant les efforts de stabilisation des marchés alimentaires.



## ***Modalités opérationnelles et résultats***

La mise en œuvre de la Facilité Alimentaire Malienne s'appuie sur :

- Un ciblage rigoureux des ménages bénéficiaires, notamment à travers les bases de données sociales existantes (RSU) ;
- Une participation financière partielle des bénéficiaires, fixée à un niveau socialement acceptable, à 50 pour cent ;
- Une coordination étroite entre les structures publiques impliquées dans la gestion des stocks et la distribution.

Les opérations menées en 2025 ont permis de desservir plusieurs milliers de ménages, principalement dans le district de Bamako, avec une perspective d'extension progressive vers d'autres centres urbains.

Ce dispositif a également renforcé la complémentarité entre les réponses d'urgence et les mesures de stabilisation économique.



## **LA VENTE DES DENRÉES À PRIX SOCIAL**

### ***La Vente à Prix Social***

L'une des modalités de diversification de réponses à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle du mécanisme de Facilité Alimentaire Malienne est la vente à prix social de denrées alimentaires de première nécessité. Cette approche cible principalement les populations urbaines non éligibles à la Distribution Alimentaire Gratuite, mais dont les revenus restent insuffisants pour couvrir décemment et dans la dignité leurs besoins alimentaires.

En 2025, 3 000 ménages, soit environ 12 000 personnes, ont bénéficié de vente de riz à prix social dans les six arrondissements du District de Bamako, à travers trois distributions trimestrielles pendant six (6) mois.

## ***CRITÈRES DE SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES***

Les bénéficiaires sont identifiés à partir du Registre Social Unifié (RSU), dans la catégorie socio-économique des « ménages à revenu modeste ou moyens », correspondant aux phases 3 et 4 du Cadre Harmonisé (CH), principalement dans les zones urbaines.

Ces ménages, fortement dépendants du marché pour leur approvisionnement alimentaire, sont particulièrement exposés aux variations des prix des denrées de première nécessité. À ce titre, ils constituent une cible prioritaire dans le cadre des opérations de ventes à prix social.

À titre indicatif, cette catégorie peut comprendre les fonctionnaires de catégorie D, les retraités, ainsi que les ménages disposant de revenus moyens, ne bénéficiant pas d'une Distribution Alimentaire Gratuite (DAG).

### ***Stabilisation de l'accès aux denrées alimentaires***

La vente de denrées alimentaires à prix social constitue un levier essentiel de la politique publique de sécurité alimentaire. En 2025, le CSA a supervisé des opérations de vente de riz et de céréales à des prix significativement inférieurs aux prix du marché.

Ces opérations ont permis :

- De soutenir le pouvoir d'achat des ménages à faible revenus ;
- De limiter les effets de la flambée des prix ;
- De contribuer à la régulation du marché local des céréales.

La supervision des points de vente et le suivi régulier des opérations ont été assurés afin de garantir la transparence et l'équité dans l'accès aux denrées alimentaires de premières nécessités.





## COOPÉRATION ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX

### *Une coopération active au service de la sécurité alimentaire*

La mise en œuvre des actions du CSA en 2025 a bénéficié de l'appui de certains partenaires techniques et financiers. Ces partenariats ont permis de renforcer les capacités nationales et d'amplifier l'impact des interventions sur le terrain.

Les collaborations avec les agences du système des Nations Unies, les organisations régionales et les partenaires bilatéraux ont porté sur :

- L'assistance alimentaire d'urgence ;
- L'analyse et le suivi de la situation alimentaire ;
- Le renforcement de la résilience et des moyens d'existence.

Cette coopération s'est inscrite dans une logique d'alignement sur les priorités nationales et de complémentarité des interventions.

# PARTENARIATS BILATÉRAUX ET APPUIS STRATÉGIQUES

## *Des appuis financiers structurants*

En 2025, le CSA a bénéficié de plusieurs appuis bilatéraux majeurs, traduisant la confiance renouvelée des partenaires internationaux envers l'État du Mali.

Ces contributions ont permis :

- D'élargir la couverture géographique des interventions ;
- De renforcer la réponse aux situations d'urgence ;
- De soutenir les populations affectées par des chocs climatiques et humanitaires.

Les appuis reçus ont été intégrés dans le cadre du Dispositif National de Sécurité Alimentaire, garantissant une utilisation cohérente et transparente des ressources mobilisées.

---

## LE PROJET PRÉSIDENTIEL BRIGADE VERTE

### *Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement : investir dans la résilience*

Le Projet Présidentiel Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement constitue une initiative structurante en matière de résilience et de développement durable. En 2025, ce projet a contribué à la création d'emplois, à la restauration des écosystèmes et à l'amélioration des conditions de vie des communautés bénéficiaires.

Les actions menées ont porté notamment sur :

- L'aménagement de périmètres agroforestiers ;
- Le développement du maraîchage et de la pisciculture ;
- L'accès à l'eau à travers la réalisation d'infrastructures hydrauliques ;
- La structuration de coopératives locales, avec une forte implication des femmes et des jeunes.

Ce projet illustre la volonté de l'État de lier sécurité alimentaire, emploi et protection de l'environnement dans une approche intégrée et durable.



## CADRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

### *Inscription du Mali dans les cadres régionaux et internationaux*

En 2025, le Mali, à travers le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, a poursuivi son engagement au sein des cadres régionaux et internationaux dédiés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette participation active vise à renforcer la cohérence des politiques publiques, à partager les bonnes pratiques et à mobiliser des appuis techniques et financiers au service des priorités nationales.

Les échanges au niveau régional et continental ont permis :

- D'harmoniser les approches d'analyse et de réponse ;
- De renforcer les capacités nationales en matière de prévention des crises ;
- De positionner les priorités du Mali dans les agendas régionaux.

Cette dynamique contribue à une meilleure anticipation des risques et à une action collective plus efficace face aux défis communs.



## PARTENARIATS BILATÉRAUX ET APPUIS STRATÉGIQUES

### *Des appuis financiers structurants*

En 2025, le CSA a bénéficié de plusieurs appuis bilatéraux majeurs, traduisant la confiance renouvelée des partenaires internationaux envers l'État du Mali.

Ces contributions ont permis :

- D'élargir la couverture géographique des interventions ;
- De renforcer la réponse aux situations d'urgence ;
- De soutenir les populations affectées par des chocs climatiques et humanitaires.

Les appuis reçus ont été intégrés dans le cadre du Dispositif National de Sécurité Alimentaire, garantissant une utilisation cohérente et transparente des ressources mobilisées.

## PLAIDOYER ET DIALOGUE STRATÉGIQUE

### *Renforcer le plaidoyer pour une sécurité alimentaire durable*

Le CSA a intensifié en 2025 ses actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers, dans une logique de dialogue stratégique et de mobilisation durable des ressources.

Ce plaidoyer s'est articulé autour de plusieurs axes, notamment :

- La nécessité de financements flexibles, adaptés aux contextes d'urgence et de relèvement ;
- L'importance de la prévention et de l'anticipation des crises ;
- L'intégration systématique des dimensions nutritionnelle, environnementale et sociale

Cette approche vise à inscrire la sécurité alimentaire comme un pilier central des politiques publiques de développement et de stabilité sociale.



## PERSPECTIVES STRATÉGIQUES 2026

### *Année 2026 : consolider les acquis et renforcer la résilience*

L'année 2026 s'annonce comme une phase de consolidation des acquis obtenus et de renforcement des mécanismes nationaux de sécurité alimentaire. Le CSA entend poursuivre une action structurée, orientée vers des résultats mesurables et durables.

Les priorités stratégiques pour 2026 portent notamment sur :

- Le renforcement de l'anticipation et de la planification ;
- L'amélioration continue du ciblage des ménages vulnérables ;
- La consolidation des mécanismes de stabilisation de l'accès aux denrées ;
- Le développement de projets structurants de résilience.

Ces orientations s'inscrivent dans la vision du Gouvernement visant à réduire durablement la vulnérabilité alimentaire des populations.

# PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES POUR 2026

## *Axes d'intervention prioritaires*

Pour l'année 2026, le CSA prévoit de concentrer ses efforts autour des axes opérationnels majeurs :

- Amélioration des systèmes d'information et d'analyse, afin de disposer de données fiables et actualisées pour orienter la prise de décision ;
- Renforcement des mécanismes de coordination, à l'échelle nationale et territoriale ;
- Développement de réponses combinées, intégrant assistance, accès économique et résilience ;
- Suivi et redevabilité renforcée, pour garantir l'efficacité et la transparence des interventions.

Ces priorités visent à accroître l'impact des actions publiques et à renforcer la confiance des partenaires et des bénéficiaires.





## AGENDA INSTITUTIONNEL 2026

### *Temps forts prévisionnels*

L'agenda institutionnel 2026 du CSA s'articule autour de plusieurs échéances clés, notamment :

- Analyses périodiques de la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- Préparation et mise en œuvre du Plan National de Réponse ;
- Déploiement des dispositifs d'assistance et de stabilisation en période de soudure ;
- Missions de suivi et d'évaluation sur le terrain ;
- Concertations accrues avec les partenaires techniques et financiers.

Cet agenda vise à assurer une continuité et une cohérence des interventions tout au long de l'année.

Le bilan des actions menées en 2025 témoigne de l'engagement constant de l'État et de ses partenaires à répondre aux besoins des populations vulnérables. Les perspectives tracées pour 2026 confirment la volonté de renforcer la résilience, d'améliorer l'efficacité des réponses et de consolider les mécanismes de gouvernance.

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire réaffirme son engagement à poursuivre une action coordonnée, transparente et orientée vers des résultats durables, au service du bien-être des populations et de la stabilité nationale.



PRESIDENCE  
DE LA REPUBLIQUE  
DU MALI



# 19 régions, 1 district, un seul objectif

## le Mali sans faim !

- ➔ Politiques et stratégies de sécurité alimentaire
- ➔ Actions d'appui à la résilience
- ➔ Analyse de vulnérabilité nutritionnelle
- ➔ Gestion de stocks nationaux
- ➔ Appui aux initiatives de développement des revenus
- ➔ Modernisation des marchés et circuits céréaliers.

[www.csa.gouv.ml](http://www.csa.gouv.ml)

Suivez-nous





PRESIDENCE  
DE LA REPUBLIQUE  
DU MALI

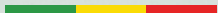


# Commissariat à la Sécurité Alimentaire

**ENSEMBLE  
POUR UN ACCÈS  
À UNE ALIMENTATION  
SÛRE ET DURABLE  
POUR TOUS LES MALIENS**



PRESIDENCE  
DE LA REPUBLIQUE  
DU MALI





PRESIDENCE  
DE LA REPUBLIQUE  
DU MALI

## Le Magazine du CSA N°002 / MARS 2026

Commissariat à la Sécurité Alimentaire



### CONTACTS

- 📍 Hamdallaye ACI 2000
- ☎ +223 20 29 15 36
- ✉ info@csa.gouv.ml
- 🌐 www.csa.gouv.ml

Suivez-nous

